

PETIT' BACHYNOIS

VIE de la COMMUNE

- Le samedi 23 mars, derrière la salle des fêtes, 21 tonnes de compost étaient mises à la disposition des habitants par le Symidème, syndicat intercommunal chargé de la collecte de nos déchets verts, en collaboration avec la CCPC.
- Le samedi 30 mars, La 5^{ème} édition de la soirée « Bachy Station » organisée par l'association Festy Bachy fut de nouveau un beau succès. Près de 200 participants se sont déhanchés sur le dancefloor bachynois jusque 5 heures du matin. Une très bonne ambiance avec plusieurs groupes de fidèles qui ne ratent jamais la célèbre soirée pévéloise.
- Le samedi 6 avril, 64 personnes ont assisté à la conférence sur la permaculture, proposée par Abraculture, afin de découvrir une autre façon respectueuse de l'environnement pour cultiver son potager et aménager son jardin d'agrément.
- Le samedi 20 avril, l'association « Les Bois sans Soif » remettait un chèque de 2 500 €, provenant des bénéficiaires des fêtes de la ducasse 2018, au Centre Communal d'Action Sociale afin de participer à la confection du colis de fin d'année des aînés et de venir en aide aux plus démunis.
- Les samedi 13 et mercredi 17 avril, dès 6 heures du matin, lors d'une randonnée historique commentée par Régis Doucy, par groupe de 6 enfants de CM2 accompagnés d'un parent, les élèves ont parcouru le chemin transfrontalier Rumes - Bachy, qu'ont emprunté les 50 aviateurs alliés abattus au-dessus de la Belgique et exfiltrés par Henriette Hanotte, guide du réseau d'évasion "Comète". Un contrôle inopiné à la frontière les attendait ! La prochaine sortie est prévue le 27 avril.
- Le mardi 23 avril, 56 enfants de la garderie participaient à la chasse aux œufs et chacun repartait avec des œufs en chocolat.

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- ❑ Nombre de demandeurs d'emploi : 61 inscrits dont 11 non indemnisés (situation au 15 avril 2019).
- ❑ Nombre de vacances à la garderie pour le mois de mars : 1407 vacances.
- ❑ Nombre de repas servis à la cantine en avril : 1137.
- ❑ Pluviométrie jusqu'au 24 avril : 14 mm.

Nouvelles Brèves

➤ Alerte sécheresse

Des mesures de restriction sont mises en place par arrêté préfectoral. Les particuliers et les collectivités sont invités à réaliser des économies d'eau dans tous les usages qu'ils en font. Est interdit le lavage des voitures hors des stations professionnelles. L'arrosage des pelouses, des espaces verts et privés, des jardins d'agrément, des jardins potagers, des espaces sportifs est interdit de 9h à 19h.

➤ **Enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie 2019 par l'INSEE**

L'institut national de la statistique et des études économiques réalise entre avril et juin 2019 une enquête sur les ressources et les conditions de vie. L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 16 000 logements ordinaires. Certains d'entre eux se situent sur notre commune. Les ménages qui y habitent sont interrogés par M. Leclercq enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

➤ **Le 14 mai 2019, les fréquences de la TNT changent !**

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, les changements de fréquences, qui seront réalisés dans la nuit du 13 au 14 mai sur les émetteurs de votre zone, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Il faudra procéder à une recherche des chaînes à l'aide de votre télécommande. Si des problèmes de réception persistent, vérifiez les informations disponibles sur recevoirlatnt.fr ou appelez le 09 70 818 818.

➤ **Inscription à l'ALSH de juillet** : outre l'inscription en ligne à partir du 9 mai au 5 juin depuis le portail famille de la CCPC (si vous n'y avez pas accès, appelez le service jeunesse au 03 28 76 99 76), une réunion d'inscription le mercredi 22 mai de 17h30 à 19h30 se tiendra à la médiathèque de Bachy.

➤ **La Pévèle Carembault recense vos vergers et arbres fruitiers !**

La Pévèle Carembault lance une opération pour connaître les arbres fruitiers que vous avez dans votre jardin ou votre verger. L'objectif est de répertorier toutes les espèces existantes sur le territoire afin d'établir un listing complet, de restaurer des vergers, voire d'en créer des nouveaux près de chez vous. Ce recensement a également pour but de vous sensibiliser aux espèces locales afin de préserver la biodiversité de notre territoire. Si vous possédez, ne serait-ce que quelques arbres fruitiers, contactez-nous par téléphone (03 20 59 48 32) ou par mail (bdeschuytter@pevelecarembault.fr). Nous pouvons également vous rencontrer pour échanger sur ce projet.

➤ **Recensement militaire**

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Sont concernés les jeunes nés en avril, mai et juin 2003. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

➤ **L'association « Nord Touriste Roubaix »** organise le dimanche 5 mai 2019 une randonnée cyclotouriste dénommée « Les cœurs joyeux » au départ de Roubaix qui passera par Bachy venant de Rumes par la rue de la Libération. Elle empruntera les rues Roger Salengro, Maréchal Foch, Jean-Baptiste Lebas, la RD 955 pour rejoindre Genech par la rue Edmond Delbassée.

➤ **Une aide pour acquérir un vélo à assistance électrique**

La Pévèle Carembault propose aux habitants de son territoire de bénéficier d'une aide financière à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf. L'objectif est de favoriser la pratique du vélo sur notre territoire et d'agir pour développer la mobilité durable. Retrouvez les conditions à remplir pour bénéficier de l'offre, la procédure à suivre pour constituer le dossier ainsi que toutes les informations utiles autour du dispositif sur le site de la Pévèle Carembault. Seuls les 300 premiers dossiers enregistrés par ordre d'arrivée et répondant aux critères d'éligibilité et de recevabilité bénéficieront de l'aide exceptionnelle.

➤ **Assistez gratuitement à la retransmission de "La flûte enchantée" au cinéma de Thumeries :**

Pour la deuxième année consécutive, la Pévèle Carembault s'associe à l'opération Opéra Live et proposera gratuitement (sur réservation) et en direct, la retransmission de l'une des œuvres de Mozart parmi les plus célèbres et les plus aimées du répertoire lyrique « La flûte enchantée ». Rendez-vous le samedi 11 mai à 18h au cinéma Le Foyer de Thumeries. Inscriptions : <https://www.pevelecarembault.fr/agenda/la-flute-enchantee/>

➤ **Accompagnement pour déclarer vos revenus en ligne !**

En 2019, les foyers équipés d'un accès à internet doivent faire leur déclaration en ligne sur impots.gouv.fr. En partenariat avec les acteurs locaux et les communes, le service de médiation numérique de Pévèle Carembault organise une vaste campagne d'ateliers gratuits pour vous aider à la création de votre espace

personnel. Cet accompagnement aura lieu le lundi 6 mai 2019 de 10h à 12h et le lundi 13 mai 2019 de 14h à 16h à la médiathèque de Bachy, 10 rue du Maréchal Foch. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, manifestez-vous en mairie de Bachy au 03 20 79 66 21 pour la réservation d'un rendez-vous. Vous munir de votre dernier avis d'imposition et de votre dernière déclaration des revenus pré-remplie.

Les déclarations en ligne sont possibles depuis le 10 avril 2019 : la date limite étant, pour ce mode de déclaration, fixée au 4 juin 2019 pour le département du Nord.

En 2018, plus de 23 millions de personnes (60 % des foyers fiscaux) ont déclaré en ligne. Pour les usagers n'étant pas en mesure de déclarer en ligne, la date de dépôt des déclarations papier est fixée au jeudi 16 mai 2019. Les particuliers sont invités à les déposer ou les envoyer au Site Impôts particulier dont ils dépendent.

Pour tous renseignements, les usagers peuvent contacter

- le site www.impots.gouv.fr offre 24h/24 la possibilité d'interrogation par écrit des services compétents ;
- le centre impôts services au 0.810.467.687 (0,06 €/min + coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00 et le samedi de 9h00 à 19h00 hors jours fériés ;
- le centre prélèvement service de Lille au 0.810.012.009 (0,06 €/min + coût d'un appel local depuis un poste fixe) sans interruption de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi ;
- le centre contact dédié au 0.811.706.600 (0,06 €/min + coût d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00.

➤ **Mise à jour des fournisseurs d'électricité au 1^{er} avril 2019**

En 2019, vous pouvez choisir votre fournisseur d'électricité dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence. Vous pouvez consulter les dernières actualités liées à l'énergie :

<https://www.energie-info.fr/Fiches-pratiques/Comprendre-le-marche-de-l-electricite-et-du-gaz/L-ouverture-du-marche-de-l-electricite-et-du-gaz-naturel-a-la-concurrence>

- La liste complète des fournisseurs d'électricité mise à jour au 1^{er} avril 2019 :

<https://www.fournisseur-energie.com/liste-fournisseurs-electricite/>

➤ **Communiqué de la gendarmerie : prévention escroquerie sentimentale commise via les réseaux sociaux**

Les escrocs choisissent leurs victimes sur des sites de rencontre mais aussi via les médias sociaux ou par courriel.

- Soyez très prudent/e quant aux données personnelles que vous partagez sur les réseaux sociaux/ sites de rencontre
- Pensez toujours aux risques. Les escrocs sont présents sur les sites les plus réputés
- Ne vous précipitez pas et posez des questions
- Soyez attentif/ve aux fautes d'orthographe/grammaire, à leurs contradictions et excuses, par exemple la panne de caméra
- Ne partagez pas d'infos/images compromettantes ouvrant la porte au chantage
- Si vous acceptez une rencontre de visu, dites à vos amis/famille où vous allez
- Méfiez-vous des demandes de fonds. N'envoyez jamais ni argent, ni données de carte de crédit, de compte en ligne, de copies de documents personnels. Ne transférez pas d'argent pour un tiers : le blanchiment d'argent est un délit pénal.

➤ **Opération tranquillité vacances, prévention des cambriolages**

Vous partez en vacances, attention aux publications que vous émettez sur les réseaux sociaux

Avant de partir, vous pouvez signaler votre absence auprès de la brigade de gendarmerie de votre lieu de domicile. Vous bénéficiez ainsi de l'opération tranquillité vacances qui est gratuite et disponible dans toutes les brigades ou sur internet <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>.

➤ **Le planning des animations du relais petite enfance** pour la période d'avril à juillet est disponible en mairie.

➤ **Portes ouvertes des ateliers d'artistes les 12 et 13 octobre 2019 dans le Nord**

S'inscrire directement en ligne sur le site poaa.lenord.fr. La date limite d'inscription a été fixée au 15 mai 2019.

Les œufs de Pâques

En ce week-end pascal, les œufs en chocolat vont fleurir dans les jardins. Cette tradition a été largement détournée depuis ses origines millénaires. Si Pâques est une fête religieuse incontournable dans le christianisme et le judaïsme, elle est tout aussi attendue par les enfants pour la traditionnelle chasse aux œufs en chocolat. Mais pourquoi consomme-t-on des œufs à Pâques, et pourquoi sont-ils désormais faits en chocolat ?

- **À quand remonte cette tradition des œufs de Pâques ?**

La coutume d'offrir des œufs existait déjà à l'Antiquité, dans les traditions païennes. Les Perses, les Romains et les Égyptiens célébraient le retour du printemps, saison de l'éclosion de la nature, en offrant des œufs peints et décorés. Les œufs symbolisent la fécondité, le renouveau et la création. La tradition a ensuite été reprise par l'Église, pour fêter la renaissance de Jésus-Christ, ressuscité le dimanche de Pâques.

- **Pourquoi mange-t-on des œufs à Pâques ?**

La consommation des œufs, tout comme celle des laitages et de la viande, a été interdite par l'Église au 3^{ème} siècle, lors de l'institution du jeûne du Carême. Si cette mesure a été levée au 16^{ème} siècle par le Vatican, elle est restée largement suivie par la population. Et comme les poules continuaient de pondre pendant le Carême, comme tout le reste de l'année, les œufs étaient conservés jusqu'à la fin de la période du jeûne de 40 jours.

- Ainsi, au jour du dimanche de Pâques, les œufs abondaient sur les tables. D'autres étaient offerts, parfois intégrés dans des recettes créées pour l'occasion et devenues typiquement pascales, comme les pâtés garnis d'œufs du Berry, la fougasse bretonne (une pâtisserie en forme d'étoile) ou encore l'alise vendéenne (une galette briochée). Manger des œufs à Pâques symbolise donc la fin des privations.

Source Europe1.fr

Calendrier de mai 2019

28 avril	A 11 h à Bourghelles célébration de la journée des déportés
28 avril	16 h : concert en notre église St Eloi
1 ^{er} mai	Marche du muguet organisée par Vivons-Bachy, départ à 14 h du foyer rural
2 mai	19 h : rencontre avec l'équipe d'animation de l'ALSH de juillet
6 mai	10 h à 12 h : information sur déclaration des impôts en ligne à la médiathèque
8 mai	10 h : commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 à Bachy
11 mai	19 h 30 : soirée foot-truck de l'Entente Mouchin Bachy salle des fêtes de Mouchin
13 mai	14 h à 16 h : information sur déclaration des impôts en ligne à la médiathèque
18 mai	10 h à 17 h : journée 100% filles organisée par Festy Bachy
19 mai	15h- Bénédiction de la chapelle d'Hôtel par le Père Grégory Watine (rue Clémenceau)
18, 19 et 30 mai	Tournoi de bourles à la bourloire au stade
22 mai	17h30 à 19h30 : inscription ALSH de juillet à la médiathèque
24 mai	Fête des voisins
25 mai	18 h : réception des mamans, des nouveaux habitants et des médaillés du travail
26 mai	Elections européennes de 8h à 18h au foyer rural (place de la Liberté)
31 mai/1 ^{er} juin	Mairie fermée
1 ^{er} juin	9 h au foyer rural 1 ^{ère} séance d'inscriptions réservée aux bachynois pour le vide grenier
1 ^{er} et 2 juin	Finale du tournoi de bourles
5 juin	9h30 à 12 h : permanence en mairie de la mutuelle MOAT

La pensée du mois

« Que vaut le temps, s'il n'en reste plus pour s'émouvoir, s'attendrir et aimer ? ».

Laureanne Harvey